

# REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

## MINISTERE DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION (MTNMA)

### Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP)

#### AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

#### AMI 33/C/MTNMA/WARDIP/2025

#### **Assistance technique pour la conception et l'élaboration de contenus pour le programme national d'éducation financière de la Banque Centrale de Mauritanie**

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, avec l'appui de la Banque Mondiale, a l'intention d'intégrer le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) pour promouvoir la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique du Pays qui vise à développer la pénétration de l'Internet haut débit, des services financiers numériques et des services en ligne (e-Gouvernement).

Le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) – Composante Mauritanie, (ci-après le « **Projet** ») à travers des actions impliquant les pays de la sous-région, vise spécifiquement à (a) créer un environnement propice au bon développement d'infrastructures numériques adéquates, (b) développer les réseaux à large bande et les services d'internet et (c) simplifier l'accès aux services en ligne.

Dans le cadre de la composante 4 « Développement et intégration des marchés en ligne » et sa sous composante 4.2 « Faciliter l'accès aux paiements numériques et leur utilisation », le Projet cherche à recruter un Consultant (firme) pour assister la Banque Centrale de Mauritanie pour la « **Conception et l'élaboration de contenus pour le programme national d'éducation financière de la Banque Centrale de Mauritanie** ».

Le Projet WARDIP-MR invite les consultants (firmes), admissibles et ayant une expérience avérée dans la réalisation de missions analogues à manifester leur intérêt pour fournir lesdits services.

La méthode de passation choisie est la Sélection de Consultants Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC) conformément au Règlement de Passation des Marchés, pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI)- Juillet 2016, Révisions Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

**Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-MR)**  
**Téléphone : +222 4524 11 02 ; TVZ, N° 099 – Nouakchott ; Courriel : [wardip@mtnima.gov.mr](mailto:wardip@mtnima.gov.mr)**

- 1) Les manifestations d'intérêts écrites en langue française comprenant :
  - Une lettre de motivation signée ;
  - Un acte de groupement signé par les parties concernées, en cas de groupement ;
  - La présentation du cabinet, leur organisation technique et managériale ;
  - Les références et les expériences dans le domaine, accompagnées de leurs justificatifs respectifs.

Le personnel clé n'est pas évaluée à ce stade.

- 2) Seront considérées uniquement les expériences attestées par une attestation de bonne exécution, PV de réception, bon de commande, ou contrat dûment signé par les parties concernées, du client **reconnu**.
- 3) La liste des expériences attestées doit obligatoirement être fournie dans un document en format modifiable (WORD ou EXCEL) transmis par email ou par clé USB et présentant ces expériences sous le format ci-dessous :

Ref	Periode	Intitulé de la Mission	Clients / Pays	Type de justificatif
1				
2				
i				
i+1				

- 4) Les manifestations d'intérêt doivent parvenir à l'adresse ci-dessous de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) au plus tard le **jeudi 20 février 2025 à 12h00 (GMT)**, à l'adresse suivante :

**Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP/MTNMA)**

**Ilot ZRC, lot 418, Rue Moulaye El Hacem Ould Moctar El Hacem**

**Nouakchott Mauritanie Téléphone : +222 49 72 71 70**

**Courriel : [cpmp-mtnima@mtnima.gov.mr](mailto:cpmp-mtnima@mtnima.gov.mr)**

- 5) Toute fausse déclaration d'expérience entrainera l'exclusion de la candidature et sera rapporté à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).
- 6) Les candidatures envoyées par voie électronique doivent obligatoirement être suivi, au plus tard sept (7) jours après le délai de réception des soumissions, par un dossier en support papier en deux exemplaires dont une copie originale. Ce dossier doit être accompagné d'une version électronique sur flash USB ou tout autre support électronique si le dossier n'a pas été envoyé par voie électronique.
- 7) **Le budget du Projet est de 250 000 USD.**
- 8) Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

Critères	Note
1. Références générales en éducation financière des enfants, des jeunes et des adultes.	20
2. Références dans le secteur de l'éducation en Mauritanie et/ou dans les pays voisins avec des contextes similaires (pays faiblement bancarisé), ainsi que de la région d'Afrique du Nord et/ou de l'Ouest.	30
3. Références dans la création de contenus pédagogiques pour des cours et/ou des modules d'éducation financière, ainsi que leur intégration dans les programmes scolaires ou autres programmes éducatifs.	20
4. Expériences avérées dans l'exécution de missions de conception et d'élaboration de contenus pour des programmes nationaux d'éducation financière au profit d'une banque centrale, particulièrement dans des pays faiblement bancarisés.	20
5. Expériences du même type que la mission ou en relation, réalisées en Mauritanie	10
<b>Total</b>	<b>100</b>

**(\* NB : les qualifications et les expériences des consultants (Bureaux) seront évaluées sur la base des expériences attestées.**

**Une liste restreinte composée de cinq à huit bureaux et/ou groupements, sera établie parmi les firmes ayant manifesté leur intérêt et dont les notes atteints le seuil qualification minimal de 60%. Les firmes ainsi retenues seront invitées à soumettre des offres techniques et financières.**